



22 Juin 2026

#PANTACOURTS VS IDEESCOURTES

#Je suis un homme en Op/Co/AG et j'ai décidé de porter un bermuda au travail car c'est la canicule et je cuis en pantalon!

Alors que nous vivons la seconde vague de chaleur, de canicule de l'année et qu'aujourd'hui, nous allons battre des records historiques de températures maximales un peu partout en France métropole, il semblerait que les idées de nos hiérarques concernant l'habillement de leurs collaborateurs Op/Co et AG soient malheureusement aussi courtes que le textile qu'on permet aux agents masculins de porter est long.

Pour mémoire, Mai 68 a révolutionné notre société, depuis

- les écoles sont devenues mixtes,
- les femmes peuvent ouvrir un compte sans l'accord de leur mari,
- même la douane s'est ouverte aux femmes.

D'ailleurs, en douane, il ne viendrait à personne l'idée de demander à une femme de s'habiller en noir pour venir travailler quand il fait chaud. Personne ne lui demanderait non plus de se couvrir les épaules ou de cacher ses mollets lorsqu'elle adapte ses tenues à la chaleur ambiante.

Alors, pourquoi la question de porter un habillement adapté pour les hommes en Op/Co et AG, en cas de canicule, est-elle malheureusement toujours d'actualité à la DIPA ?

Pourquoi nos collègues masculins sont-ils obligés de porter un pantalon? Un homme en bermuda, est-il moins compétent ? travaille-t-il moins bien, moins longtemps ?

Un déclarant se présentant en tenue du PSG et sneakers a-t-il déjà fait une réflexion sur la tenue du douanier l'ayant servi ?

Nous invitons donc tous nos collègues masculins en OPCO/AG qui souffrent de la chaleur à ne pas s'interdire de porter un bermuda au travail pour leur confort thermique.

Au-delà des recommandations usuelles (infantilisations parfois),

- accès à de l'eau,
- ventilation des locaux,
- l'information des agents sur les risques,
- éteindre le matériel électrique,
- la favorisation du télétravail...,

Alors que le secrétariat de Bercy recommande dans son Flash du 17 juin dernier de porter des vêtements légers et transpirants, nous demandons à l'administration de la DIPA de s'adapter et de ne pas interdire le port du bermuda.

La société civile l'a compris, en permettant aux hommes d'adopter cette tenue d'origine militaire qu'on appelle le bermuda.

Poussons même le débat plus loin. Un homme ne pourrait-il pas venir en robe?

La Délégation ministérielle à la diversité et l'égalité professionnelle du Secrétariat général des MEF et COMIN-G, l'association des personnels LGBTQIA+ des MEF pourraient être intéressés par la réponse de la DIPA.



Dans la loi, rien n'interdit de faire tomber la cravate, le costume (# M. les administrateurs) ou de porter un bermuda.

Et, ne venez pas nous parler de l'obligation des EPI que nous ne remettons pas en cause et qui n'a rien à voir.